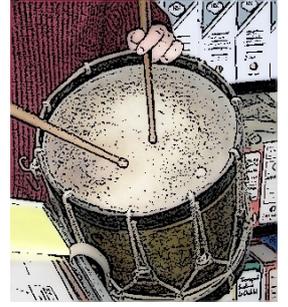


# Année 11

# Tambour battant



## Edito

*En ce début de printemps notre commune laisse derrière elle un nuage noir qui aurait terni des années d'efforts : celui d'une fermeture de classe dans le regroupement pédagogique Orcenais-Marçais. Les naissances, les installations dans la commune et l'ouverture prochaine de la crèche devraient écarter durablement cette perspective à l'avenir.*

*Aujourd'hui la rénovation de la classe maternelle est terminée et la crèche devrait être achevée fin juin. La fin des travaux sera l'occasion de réunir les habitants pour une visite avant la rentrée des enfants.*

*Un été joyeux et festif se prépare à Marçais !*

N°42

**AVRIL  
2019**

Téléphone : 02 48 96 12 31  
Télécopie : 02 48 56 37 99  
Courriel :  
mairie-marçais@wanadoo.fr  
Site : marçais.fr

**HORAIRE  
D'OUVERTURE DE LA  
POSTE :**  
**Du mardi au samedi de  
10h à 12h.**

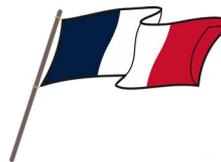
**Ouverture du  
secrétariat de MAIRIE**  
Du mardi au Vendredi de  
10h à 12h et de 14h à  
18h

**Permanences des  
élus a la mairie**  
Samedi de 10 h à 12h

## AU CALENDRIER

### Mai

Mercredi 8 mai: commémoration à  
10h au monument aux Morts de  
Marçais puis à 11h à Orcenais



Dimanche 26 mai : élections européennes



### Juin

Samedi 15 juin : fête de la musique avec  
Madame Andrée Duffault, dite « la Dédée »  
Mémoire du chant traditionnel en Bas-Berry



Samedi 28 juin course cycliste



### Juillet

Dimanche 14 juillet : feu d'artifice



## Sommaire

P.2 Le budget au  
Conseil Municipal

P.3 Nouveau départ aux  
Gabignons

P.3 Accueillons de  
nouveaux habitants !

P.3 IBC suite

P.4 Ouverture d'un  
circuit de promenade

## VOTES AU CONSEIL MUNICIPAL

**les taxes locales :**  
Taux inchangé

### Contrat Enfance Jeunesse :

Le Conseil a accepté de signer un Contrat Enfance Jeunesse avec la Caisse d'Allocations Familiales du Cher à hauteur de 27500€ par an pour une aide communale de 31000€.

### Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Certaines zones auparavant constructibles ne le seront plus mais une seule réclamation n'a pu aboutir, le terrain concerné n'étant déjà pas sur la carte communale. Le Conseil Municipal a donc accepté le PLUI.

## VOTES A LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

### Assainissement

La station d'épuration de Marçais sera refaite cette année par la Communauté de Communes .

### Éclairage Public

La CDC doit engager un programme de mise en place de LED sur les éclairages publics avec le soutien du SDE18. Marçais va en bénéficier. En 2019 certains lampadaires qui semblent superflus seront éteints à titre d'essai.

### Piscine de St Amand

Les habitants de Marçais bénéficient désormais des tarifs « résidents » .

## LES COMPTES 2018

Le 12 avril dernier, à l'unanimité, le Conseil Municipal a validé les comptes 2018 et le budget proposé pour 2019. Vous trouverez ci dessous les principaux éléments comptables 2018 en fonctionnement.



DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT	RÉSULTAT CUMULE
262 601,2	327 490,44	64 889,24	209 036,52

La commune garde sa bonne situation financière : une avance de plus de 120000€ pour son fonctionnement après abondement des besoins en investissement

AFFECTATION DES RÉSULTATS 2018 pour 2019	
1068-Pris sur le résultat pour les besoins en investissement	88 423,69
R002 Report au fonctionnement	120 612,83
D001 Report en dépenses d'investissement	72 453,69

## INVESTISSEMENT ET ENDETTEMENT

2018 est une année de travaux. Au delà de 2018 vous trouverez ci dessous le bilan des travaux réalisés de 2016 à 2019 sur les bâtiments communaux et la place. Ils ne représentent pas la totalité des investissements réalisés par la commune mais l'engagement pour les faire a été de plus de 1,3 million d'euros et ils ont mobilisé la totalité des emprunts contractés par la commune. L'annuité de la dette (le montant du remboursement du capital plus les intérêts) au terme des travaux restera raisonnable : environ 65€ par habitant alors qu'elle est de 81€ par habitant en moyenne dans les communes de même taille. Les autres investissements ont été financés sur les fonds propres de la commune et les aides qu'elle a pu obtenir .

2016/2020	DEPENSES	RECETTES		%
Travaux école/mairie	326 270 €	Subventions	956 431 €	72 %
Travaux place/église	66 068 €	Emprunts	290 500 €	22 %
Travaux crèche/cantine/école	931 701 €	Autofinancement	77 108 €	6 %
TOTAUX	1 324 039 €		1 324 039 €	100 %

## BUDGET 2019

Le budget de fonctionnement ne présentera pas de modification par rapport à 2018 sinon une aide plus importante à la crèche compensée en recettes par un soutien de la Caisse d'Allocations Familiales .

Sur la partie investissement la fin des travaux de construction et les dernières subventions ont été intégrées au budget. La réfection des routes de Tartifume et de la Brande de l'Hopitôt/la Couy sont également prévues au 1<sup>er</sup> semestre.

Le projet d'agrandissement et aménagement du parking mairie-école a été validé mais sa mise en route doit attendre la confirmation des subventions. Sont comptabilisées aussi la rénovation d'un logement au presbytère (12000€) et la réparation du clocher de l'église.



## OUVERTURE DE LA NOUVELLE CRÈCHE

### questions /réponses

*Quelle est la capacité de cette crèche?*

C'est un multi accueil 15 places, le précédent en avait 12.

*Quand ouvrira-t-elle?*

Le déménagement est prévu mi août et la réouverture à la rentrée

*Quelle seront les relations avec l'école ?*

Leurs fonctionnements resteront séparés mais les enfants de la crèche pourront plus facilement « faire connaissance » avec leurs futurs locaux scolaires.

Il y a une jonction entre les deux bâtiments : elle permet l'utilisation de la cuisine par les deux structures. Elle communique avec le réfectoire des tous petits dans le nouveau bâtiment et avec celui des scolaires situé dans l'ancien bâtiment, à côté de la classe maternelle.

*Comment se passera la relation entre la crèche des Gabignons et la commune ?*

Les Gabignons seront locataires de la commune avec un loyer d'environ 7000€ tenant compte des importantes subventions versées pour cette construction.

Par ailleurs la commune va signer une convention avec la CAF pour aider au fonctionnement normal des Gabignons (voir « votes du Conseil » en page 2)

L'entretien extérieur continuera à être assuré par les cantonniers.

*Est ce que la population pourra visiter le bâtiment ?*

Oui. Une journée portes ouvertes sera organisée dans le bâtiment vide dans l'été (sous réserve : le 14 juillet). L'inauguration officielle aura lieu en septembre.

## VENTES ET LOCATIONS DE LA COMMUNE

Avis aux intéressés : la commune va louer

- Un logement T2 libre immédiatement
- Un logement T2 libre en septembre
- Le local du salon de coiffure

Par ailleurs elle a été saisie d'une demande de terrain à bâtir au Pré Bordais . Avis donc aussi à ceux qui souhaiteraient construire avec vue sur la vallée de l'Arnon !

La viabilisation des terrains pourrait être intégrée au projet d'aménagement du terrain atenant à l'école et la crèche (loisir, verger, jardin...) qui est dans la continuité de cette parcelle. N'hésitez pas à parler de cette possibilité autour de vous...



## SUITE DE L'INVENTAIRE DE LA BIODIVERSITÉ



L'Inventaire de la Biodiversité Communale aura plusieurs suites. D'abord après les préconisations pour l'entretien des espaces, la taille des haies de bord de voirie communale sera désormais faite tous les deux ans. Sur l'aire de Giraudet , seuls les espaces autour des tables, les circulations seront tondues pour les pique niqueurs. La tonte fréquente restera maintenue dans le bourg. Un livret sera réalisé et les données de l'inventaire devraient apparaître sur le panneau touristique prévu sur le parking de la mairie.

## Brèves

### Remerciements

A la famille Lejot pour son autorisation d'ouvrir un portail dans le mur de l'école en limite de sa propriété. Cela permet l'accès sécurisé au terrain situé à l'arrière de l'école.

### Dégrèvements d'impôts fonciers

Suite à la sécheresse de 2018 les agriculteurs bénéficient d'un dégrèvement sur les impôts fonciers de leurs parcelles. Les montants dégrévés sont consultables en mairie.

### BOIS

Disponible au prix de 35 € le stère à prendre à l'atelier communal. Possibilité de livraison sur Marçais. Contacter la mairie

### Assainissement

La Communauté de Communes a négocié des tarifs préférentiels avec la société SOA (02 48 70 57 18). Exemple pour la vidange d'une fosse de 3m3 maximum : 195,5€

### Dépenses d'énergie :

Le chèque énergie vient d'être distribué aux ménages bénéficiaires. N'hésitez pas à demander des compléments d'information en mairie pour bien l'utiliser.

### MÉMOIRES

Roland Lacroix, ancien maire de Marçais mais aussi dernier boulanger du village, vient d'éditer un livre de mémoires « le petit mitron »

Cet ouvrage est disponible chez l'auteur  
Tél. 02 48 96 06 41



## Des chemins pour tous les goûts

Les employés municipaux poursuivent la remise en état et l'ouverture de chemins de la commune. Ci dessous le circuit qui vient d'être ouvert tout près du bourg et les circuits du Nord de la commune. Ceux du Sud seront présentés dans un autre *Tambour Battant*

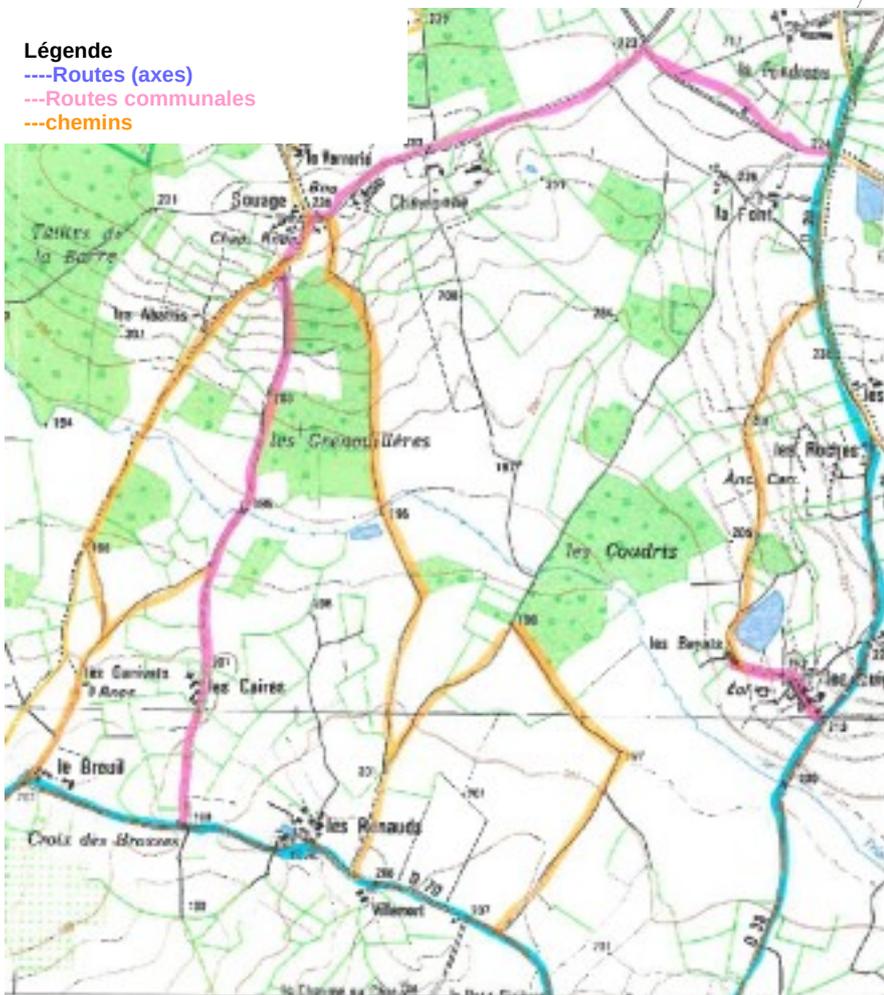
### Le Circuit des Gravuches (3 km) :

Depuis la Mairie prendre la Grand Rue (direction Orcenais) jusqu'à la croix puis le chemin des Vaslins à droite entre les maisons. Le suivre jusqu'à la Ligne (ancienne ligne de chemin de fer) et la traverser pour prendre le chemin des Bourdeaux en face puis à droite (au dessus de la Ligne). Ensuite à gauche, continuer jusqu' à l'intersection et prendre à nouveau à gauche le chemin des Essarts. Tournez à gauche au chemin des Gravuches que vous suivez jusqu'à la route de Fosse Nouvelle. Retour au bourg par la route ou par la Ligne en repassant par le chemin des Vaslins.



#### Légende

- Routes (axes)
- Routes communales
- chemins



### Les circuits Nord

Bien qu'aucun n'évite complètement la D38 ou la D70 les circuits du Nord de la commune permettent de découvrir les chemins creux ou de suivre des routes communales en général tranquilles. Suivant votre mode de locomotion et votre disponibilité n'hésitez pas à vous promener sur ces circuits qui se connectent avec ceux de Morlac et la forêt d'Habert.

Ils ne manquent pas de merveilles naturelles (chênes centenaires, poirier remarquable, ruisseau du Trian) et vous y verrez la faune et la flore caractéristique de la forêt et des prairies bocagères.

A Souage se trouve la *Pierre de dîme* qui servait au calcul de l'impôt aux moines au Moyen Age.

Au Nord des circuits la vue s'étend au-delà de Marçais sur la vallée de l'Arnon.